



# Infographiste

## DETAILS SUR LA FORMATION

**Diplôme de chef d'entreprise infographiste et certificat de gestion**

**Prix: 325 euros par an**

**Durée: 2 ans**

**Pratique en entreprise obligatoire**

**Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

## Formation en chef d'entreprise

## Description

### Un métier créatif et visuel

En tant que graphiste, vous combinez création graphique et développement informatique. Vous réalisez la communication visuelle (en 2D ou 3D) et artistiques d'un projet au moyen de logiciels informatiques spécifiques.

Les projets à réaliser sont divers. Vous pouvez donc concevoir des supports de communication, une identité visuelle pour une entreprise ou un produit, la typographie et la mise en page de documents, des animations pour des films ou des jeux vidéo...

La partie la plus importante de votre travail sera de traduire les besoins de votre client, en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires, pour lui fournir l'image la plus adéquate de son

produit ou entreprise.

## Journée type

Pour commencer vous rencontrez le client et prenez connaissance de ses attentes et ses besoins.

En fonction de l'idée à faire passer, vous développez différentes propositions visuelles. Pour cela, vous devez être bien informé quant à l'objectif du produit et au public cible.

Vous créez une charte graphique à partir de dessins, de symboles, de formes et de couleurs. Vous utilisez des logiciels de traitement et de création de l'image, d'animation et de programmation ainsi que des techniques d'illustration, de typographie ou d'impression.

Pour fournir un produit de qualité, vous devez faire preuve de créativité, structurer les éléments pour en faciliter la compréhension et proposer des idées originales.

Enfin, vous assurez le suivi du projet en apportant les modifications nécessaires et en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires.

## Débouchés

**Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme graphiste indépendant
- Travailler comme salarié dans une agence de communication, de publicité ou dans département communication d'une entreprise commerciale ou d'un service socio-culturel
- Vous perfectionner dans une technique particulière suivant le secteur

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être infographiste ?**

Vous devez être résistant, créatif, fiable, avoir un esprit d'analyse et d'innovation.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer votre sens de la communication, de la rigueur et de la collaboration, votre esprit critique et aurez acquis des compétences en gestion.

# Détails sur la formation

## Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- Plusieurs horaires sont proposés en 1<sup>ère</sup> année
  - A : lundi et jeudi (10h00 - 13h30 et 14h00 - 17h30)
  - B : lundi et jeudi (14h00 - 17h30 et 18h00 - 21h30)
  - C : lundi et vendredi (10h00 - 13h30 et /ou 14h00-17h30)
- Plusieurs horaires sont également proposés en 2<sup>ème</sup> année
  - A : lundi et mercredi (10h00 - 13h30 et/ou 14h00 - 17h30)
  - B : lundi et mercredi (14h00 - 17h30 et/ou 18h00 - 21h30)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> années.

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

## Programme

### Cours professionnels

#### 1<sup>ère</sup> chef d'entreprise

- Anglais (40h)
- Création d'entreprise, droit et législation secteur TIC (26h)
- Comptabilité et gestion financière (32h)
- Réseaux informatiques de communication (44h)
- Expression et conception graphique (52h)
- Conception graphique (96h)
- Conception web (32h)
- Atelier PAO et Ecotic (32h)
- Atelier WEB (32h)

#### 2<sup>ème</sup> chef d'entreprise

- Anglais (40h)
- Création d'entreprise, droit et législation secteur TIC (12h)
- Comptabilité et gestion financière (18h)
- Fiscalité (12h)
- Gestion commerciale (8h)
- Projet d'entreprise, Esprit d'entreprendre (12h)
- Communication multimédia (36h)
- Conception et réalisation prépresse (104h)
- Atelier PAO et Ecotic (80h)
- Atelier WEB (32h)
- Gestion technique de projets multimédias (32h)

## **Organisation de la formation**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## **Pratique en entreprise**

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## **Certification**

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.